Brèves du jour

20/02/2009 à 11h37

- **Suisse : la police genevoise pourra dorénavant prononcer des mesures d'éloignement allant de 24 heures à trois mois à l'encontre des individus qui perturbent l'ordre public.** Une loi adoptée par le Grand Conseil pour répondre à l'insécurité qui règne dans de nombreux quartiers. Dans la ligne de mire : les bandes de dealers, mais aussi "*les attroupements qui font peur à la population, souvent contrainte de changer de trottoir* ". Les villes de Berne, Zurich, Bâle et Lucerne ont également opté pour ce système de zones d'exclusion. Sources 1 – 2
- **Joué-les-Tours : les jeunes donnent l'assaut pour empêcher l'arrestation d'un des leurs.** Quatre fonctionnaires de police tentent d'interpeller un individu recherché pour vol : en quelques secondes, ils sont encerclés par une vingtaine de jeunes. Le suspect est arraché aux policiers, dont le véhicule est percuté par une voiture-bélier. A grand renfort de gaz lacrymogène, les policiers parviennent cependant à inverser la situation, sous un feu nourri de pierres et de projectiles. Source